



GUIDE VIVANT DU BÉNÉVOLAT

Marche, roule, respire... ensemble.

1. Pourquoi ce document?

Le Parc régional de la rivière Gentilly existe grâce à des sentiers, des installations, des idées... mais surtout grâce aux gens qui y croient et qui y contribuent.

Depuis plusieurs années, des bénévoles donnent du temps, de l'énergie et du cœur pour faire vivre le parc. Ce document vise simplement à mettre un peu de clarté autour de cette implication afin de:

- mieux accueillir les personnes qui veulent aider;
- créer une expérience positive et conviviale;
- reconnaître l'engagement des bénévoles;
- développer une culture saine, durable et mobilisatrice.

Ce document n'est pas une politique officielle ni un règlement rigide.

C'est plutôt un point de repère commun. Une boussole pour bien orienter notre bénévolat.

2. Notre vision du bénévolat

Au parc, le bénévolat est avant tout :

- une implication volontaire ;
- une contribution au bien commun ;
- une façon de participer à la vie du territoire ;
- un moment humain et collectif.

Le bénévolat ne repose pas sur une logique de rémunération ou d'échange de services. Les gestes de reconnaissance offerts par le parc servent à remercier les personnes impliquées et à nourrir le sentiment d'appartenance.

Qu'on soit bénévole d'une journée, membre d'un comité ou administrateur.trice du conseil d'administration, nous contribuons tous à la même mission : **prendre soin du parc et le faire grandir pour la communauté.**

Au parc, le bénévolat, c'est une façon concrète de marcher, rouler et respirer ensemble dans un territoire qu'on choisit collectivement de faire vivre.

Nous souhaitons faire vivre une culture basée sur :

- le plaisir de s'impliquer;
- la collaboration;
- le respect des rôles;
- l'équité;

- la simplicité;
- le sentiment d'appartenance.

3. Toutes les façons de s'impliquer

Il n'y a pas une seule bonne manière d'être bénévole au parc.

Certaines personnes viennent une fois par an pour une journée d'implication. D'autres donnent quelques heures pendant un événement. Certaines offrent leur expertise ou siègent sur un comité.

Toutes les implications ont leur valeur.

Voici quelques exemples de participation possibles :

Terrain et entretien

- nettoyage et entretien des sentiers ;
- plantation ;
- petits travaux ;
- amélioration des installations ;
- entretien du territoire.

Événements et animation

- accueil ;
- logistique ;
- soutien terrain ;
- animation et accompagnement d'activités.

Expertise et soutien

- communications ;
- rédaction ;
- technologies ;
- financement ;
- gouvernance et comités.

Ambassadeurs du parc

- parler du parc autour de soi ;
- partager des publications ;
- inviter des proches à participer ;
- représenter le parc dans la communauté.

4. Notre approche

Nous voulons privilégier :

- des implications simples et accessibles ;
- des moments conviviaux ;
- des tâches claires ;
- des expériences positives ;
- une ambiance humaine et inclusive.

Le bénévolat au parc ne doit pas devenir lourd ou administratif. On veut que les gens repartent avec:

- le sentiment d'avoir contribué ;
- du plaisir ;
- un peu d'air frais dans la tête ;
- l'envie de revenir.

5. Comment on prend soin de nos bénévoles

Le parc souhaite reconnaître concrètement l'implication des bénévoles, entre autres par :

- un accueil chaleureux de la part des représentants de l'organisme (staff, c.a., autres bénévoles) ;
- des remerciements sincères ;
- des moments rassembleurs ;
- des repas ou collations lors des activités ;
- des invitations spéciales ;
- certaines attentions liés à l'implication.

Les formes de reconnaissance seront appelées à évoluer avec le temps et selon les capacités du parc. L'objectif n'est pas de créer un système de récompenses, mais plutôt une communauté engagée où les gens sentent que leur présence compte réellement. Voici quelques exemples : souper de Noël, fête estivale, tableau d'honneur, publications post-implication, identité de brigade, etc. Ceci s'applique également aux membres du c.a.

6. Le conseil d'administration et les comités

Le conseil d'administration du parc est composé de personnes bénévoles qui contribuent à la gouvernance, aux orientations et au développement du parc. Comme toute implication bénévole au parc :

- cette contribution repose sur l'engagement volontaire ;
- elle ne constitue pas un emploi ;
- elle ne donne pas accès à des privilèges particuliers ou à des avantages personnels.

Les administrateurs et membres de comités sont invités à agir dans l'intérêt collectif du parc, avec transparence, respect et cohérence envers les valeurs de l'organisation.

7. Ce qu'on souhaite bâtir ensemble

Nous voulons développer une culture où :

- les gens se sentent bienvenus ;
- chacun peut contribuer à sa façon ;
- les bénévoles, les employés et le CA travaillent dans le même esprit ;
- le parc devient un milieu vivant, porté par sa communauté.

Un parc régional, ce n'est pas seulement un territoire.

C'est une gang de gens qui décident ensemble d'en prendre soin.

8. Les prochaines étapes

Au cours des prochains mois, le parc souhaite notamment :

- mieux faire connaître les possibilités de bénévolat ;
- créer une façon simple de s'inscrire et de rester informé ;
- organiser quelques journées d'implication conviviales ;
- mieux reconnaître les personnes impliquées ;
- clarifier progressivement certaines balises et façons de faire.

Le tout à notre rythme, de façon réaliste et humaine.

Ici, on marche, on roule... et on s'implique.

Le parc se construit grâce aux gens qui y passent, mais surtout grâce aux gens qui choisissent d'y contribuer. **Merci à toutes les personnes qui prennent part à cette aventure collective.**

**MARCHE.
ROULE.
RESPIRE!**